

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
2 jours soit 14 heures d'enseignement	Personnel de chantier ayant une expérience significative en montage d'échafaudages, dans le cadre d'une équipe dirigée par un chef d'équipe ou chef de chantier.	Avoir suivi une formation « monteur d'échafaudages » suivant le référentiel SFECE ou bien être titulaire du CQP « monteur d'échafaudages ».  Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins) et à l'exercice de la fonction.  Aptitude aux travaux en hauteur.  Avoir pratiqué le montage d'échafaudages fixes.	10

#### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réactualiser la connaissance des risques et savoir les maîtriser.
- Réactualiser les règles essentielles de montage et de démontage.
- Optimiser l'utilisation des notices et plans de montage ainsi que les modes opératoires spécifiques au chantier.

Validité du titre	Un renouvellement est préconisé tous les 5 ans
Titres et qualités du formateur	Formateur validé par le Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, un support d'animation illustré, un memento stagiaire accessible sur notre application MY ATSI – Une zone sécurisée permettant une mise en situation. Notice d'utilisation, fiche de réception, échafaudages pour la mise en situation pratique
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour le montage des échafaudages
Document délivré à la suite de l'évaluation	A l'issue de la formation et après évaluation, un certificat nominatif de formation à l'entête du Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement sera envoyé à l'employeur.

#### Formation théorique (50% de la durée totale de la formation)

##### Introduction :

- Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- La réglementation spécifique aux échafaudages.

##### Les principaux types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation :

- Les composants préfabriqués, cadres ou multidirectionnels.
- Les échafaudages roulants selon la norme NF EN 1004.
- Les tours roulantes.
- Les classes d'échafaudages, les types de chargement.

##### De la mise en œuvre à l'utilisation d'un échafaudage :

- La responsabilité des différents acteurs, du montage à l'utilisation.
- L'analyse des risques et la distribution des rôles en fonction du cadre réglementaire.
- La composition d'une équipe de montage.

##### Les documents techniques :

- Les notices et les plans de montage.
- Les croquis.
- La nomenclature.

##### L'aire de travail :

- Son organisation.
- La réception, le stockage, le conditionnement pour le transport du matériel.
- L'examen de l'état de conservation des éléments.

##### Le montage / démontage en sécurité :

- Les protections collectives (ordre de montage, garde-corps de montage en sécurité).
- Le harnais de sécurité, son cadre réglementaire, ses accessoires (longes, mousquetons, points d'accrochage).
- La prévention du risque de chute de matériel et les mesures compensatoires.
- Les risques et les mesures de prévention liés à la manutention.

**Formation pratique par étude de cas (50% de la durée totale de la formation)**

**Dispositions techniques :**

- La résistance et la stabilité de la structure.
- Les configurations particulières (console de déport, poutre de franchissement, inter-région de poteaux).

**Plan de montage :**

- Décryptage et complément de plan.  
Etablissement d'une nomenclature.

**Evaluation des objectifs**

Etude de cas.

Questionnaire à choix multiples.

